

Le bulletin d'information du Conseil Municipal 2014-04

REUNION DU 25 AVRIL 2014

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DE 2014 DE LA TAXE D'HABITATION ET DES TAXES FONCIERES. Le Conseil Municipal a décidé de reconduire pour 2014 les taux d'imposition 2013, soit : Taxe d'habitation : 13,00 %, Taxe foncière : BATI : 15,75 %, NON BATI : 96,50 %. Le produit fiscal 2014 serait de 171 300 euros, et les allocations compensatrices de 13 301 euros.

Le Conseil Municipal rappelle que les taux d'imposition n'ont pas augmenté depuis 2001.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2014. Le Conseil Municipal a approuvé le budget primitif 2014. Le détail est communiqué ci-après.

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS. Le Conseil Municipal a décidé d'allouer les subventions suivantes : Ligue contre le cancer : 100 euros, Amicale des sapeurs-pompiers : 1000 euros, Coopérative scolaire : 3 000 euros, Comité d'Animation Culturelle : 3 000 euros.

VENTE D'HERBE 2014. Dans le but d'entretenir les parcelles communales, le Conseil Municipal a décidé de recourir à la procédure de la vente d'herbe. Ce droit d'herbe, accordé pour un an, a été fixé à 77 euros par hectare.

LOGEMENTS COMMUNAUX : REVISION DU MONTANT DES LOYERS AU 01/07/2014. L'indice de référence, celui du 4^{ème} trimestre 2013, est en niveau à 124,83 et sa variation annuelle s'élève à +0,69 %. Le Conseil Municipal a décidé de réévaluer les loyers de 0,69 %% au 1^{er} juillet 2014.

CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID). Le Conseil Municipal a proposé aux services fiscaux une liste de 12 noms de délégués titulaires et 12 noms de délégués suppléants, afin que cette administration désigne 6 personnes titulaires et 6 personnes suppléantes pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs.

CONSTRUCTION D'UN BATIMENT DESTINE A DES ACTIVITES SCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES, CHOIX DU MAITRE D'ŒUVRE. Le Conseil municipal a décidé de retenir l'offre de l'entreprise A.C.A. ARCHITECTES ET ASSOCIES, dont la proposition fixe le montant des honoraires à 10,00 % du montant hors taxes des travaux.

ASSAINISSEMENT DU BOURG. ASSISTANCE A MAÎTRISE D'OUVRAGE. Le Conseil Municipal a décidé de passer un contrat d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage avec le bureau FG Consultants Assainissement, pour un coût de 2 640 € TTC.

Le Conseil Municipal communique

COMMEMORATION DU 8 MAI 1945.

Toute la population est invitée à participer à la commémoration du 69^{ème} anniversaire de la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie qui aura lieu le jeudi 8 mai à 11 heures, au monument aux morts.

Un vin d'honneur, servi à la mairie, clôturera cette manifestation.

CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT 2014, CLSH.

Le centre de loisirs du SIGEP ouvrira ses portes du 7 juillet au 1^{er} août 2014 inclus à Glaine-Montaigut et accueillera les enfants de 6 ans révolus à 14 ans. Il fonctionnera de 8 heures à 18 heures, du lundi au vendredi. Les inscriptions tardives ne pourront être prises en compte qu'en fonction des places disponibles au nombre de 25.

Tarifs par semaine :

Quotient familial	Jusqu'à 500 €	De 501 à 700 €	De 701 à 900 €	Au delà de 901 €
Tarifs	35 €	50 €	65 €	70 €

Inscriptions : à la mairie de Bort l'Etang et au secrétariat du SIGEP à la mairie de Glaine- Montaigut.

INFORMATIONS DIVERSES

LE PROCHAIN RENDEZ-VOUS DU COMITE D'ANIMATION CULTURELLE ! CHANT.

Duo de chant « A tue-tête » à Bort L'Etang.

Le Comité d'Animation Culturelle a le plaisir d'accueillir le dimanche 15 juin 2014 à 17h00, en l'Eglise de Bort L'Etang, le Duo de chant « A tue-tête » composé de Julien Martin et Claudia Urrutia.

Chansons originales en français et en espagnol, mélodies accompagnées d'improvisation et de percussions corporelles, des voix à nu, timbres multiples, paroles joueuses sont les éléments de cette invitation au voyage à travers l'Amérique du sud et l'Europe.

Concert gratuit.

CINEMA.

mercredi 7 mai: 15 heures : LA GRANDE AVENTURE LEGO, Public : A partir de 5 ans

Emmet est le genre de personne que l'on prend par erreur pour un être extraordinaire. Il se retrouve entraîné, parmi d'autres, dans un périple des plus mouvementés, dans le but de mettre hors d'état de nuire un redoutable despote. Mais le pauvre Emmet n'est absolument pas prêt à relever un tel défi !

mercredi 7 mai: 20 heures 30 : SUPERCONDRIAQUE

Long métrage français, Genre : Comédie, avec Dany Boon, Alice Pol, Kad Merad

INFORMATION DES USAGERS SUR DES SUJETS QUOTIDIENS.

La direction de l'information légale et administrative, (DILA), propose le service téléphonique « 3939 Allo Service Public » et le site internet www.service-public.fr pour informer les usagers sur des sujets quotidiens : perte de papiers d'identité, demande de prestations familiales, licenciement, contrat de location...

ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE. La délégation départementale du Puy-de-Dôme organise une collecte des textiles réutilisables : vêtements, rideaux, nappes, linges de maison, chaussures, ceintures, sacs à main, sacs de sport, jouets, peluches... Les dons, emballés dans des sacs de récupération, peuvent être déposés à la mairie (heures d'ouverture mardi 14 H – 18 H 00, jeudi 14 H – 17 H 30, vendredi 9 H 30 – 12 H), du 12 mai au 30 mai 2014.



LE SIVOS, UNE SOLUTION EN FAVEUR DU MAINTIEN A DOMICILE.

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Sociale(SIVOS) de la Région de Billom est une organisation publique d'aide au maintien à domicile des personnes âgées et/ou en perte d'autonomie.

Il intervient sur 23 communes, dont Bort l'Etang, et propose les prestations suivantes :

- Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile(SAAD) : une aide à domicile accompagne l'utilisateur dans ses tâches quotidiennes (entretien du logement, repassage, préparation et aide au repas, aide aux courses, accompagnement de la personne,...)
- Portage de Repas à Domicile (PRD):des repas correspondant aux besoins nutritifs des personnes âgées et respectant leurs régimes sont livrés 6j/7.
- Service de Soins Infirmiers À Domicile (SSIAD) : des aides-soignants interviennent auprès des patients disposant d'une prescription médicale pour réaliser des soins d'hygiène générale.

CONTACT :

Notre personnel est à votre disposition pour toutes questions au :

04 73 68 56 04

35 Avenue de la Gare - 63160 BILLOM

www.sivosbillom.fr

GUIDE DE RANDONNEES.

La communauté de communes Entre Dore et Allier a réalisé un guide de randonnées sur le territoire des 13 communes qui la composent.

Avec ce guide vous découvrirez 14 circuits pédestres, dont 1 sur Bort l'Etang, et 2 circuits VTT, dont 1 sur Bort l'Etang, et de nombreuses informations culturelles.

Il est en vente à la mairie au prix de 5 euros, (règlement à l'ordre du Trésor Public).

TOURNOI DE FOOT CHALLENGE ROMAIN BONNET.

Fort de son succès l'année dernière, le tournoi de foot sera reconduit le dimanche 8 juin. Les jeunes de Bort, en partenariat avec la Boule Bortoise, rappellent les horaires des différents tournois : 9h pour les 8-14 ans, 13h 30 pour les 14-20 ans et 17h pour les seniors. Pour s'inscrire par équipes de cinq ou pour plus d'informations, contacter Jonathan Verrier au 06-68-51-05-25.

LE BUDGET PRIMITIF 2014

FONCTIONNEMENT DEPENSES

Charges à caractère général :	112 100,00 €
Charges de personnel :	109 880,00 €
Virement à la section d'investissement :	307 997,22 €
Autres charges de gestion courante :	108 730,00 €
Charges financières :	2 500,00 €
Charges exceptionnelles :	1 400,00 €
Opération d'ordre de transfert entre sections:	8 340,78 €
Dépenses imprévues :	15 000,00 €

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 665 948,00 €

FONCTIONNEMENT RECETTES

Excédent 2013 reporté :	585 935,13 €
Produit du service du domaine :	6 450,00 €
Impôts et taxes :	202 249,00 €
Dotations et participations :	135 570,00 €
Autres produits de gestion courante :	30 000,00 €

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 960 204,13 €

INVESTISSEMENT DEPENSES

Déficit d'investissement reporté :	255 420,19 €
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées :	17 900,00 €
Dépenses imprévues :	30 000,00 €
Dépenses d'investissement : détail ci-dessous :	527 767,71 €
Etude assainissement du bourg :	25 000,00 €
Protection incendie :	15 000,00 €
Achat matériel commune :	68 000,00 €
Bâtiments activités scolaires :	220 000,00 €
Voirie, réparation ponts :	199 767,71 €

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 831 087,90 €

INVESTISSEMENT RECETTES

Virement de la section de fonctionnement :	307 997,22 €
Dotations :	241 316,22 €
Subventions d'investissement :	273 433,68 €
Opération d'ordre de transfert entre sections:	8 340,78 €

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 831 087,90 €